

FICHE DE POSTE

ERGONOME

Elaboré par : Docteur CHARET Christine

Date de création : 21/02/2019

Mise à jour : 20/03/2023

IDENTIFICATION DU POSTE

Service : SST

Corresp. grade : TSH

Libellé métier : Ergonome **Code métier** : 30I10

Famille : Service de prévention et de santé au travail

Sous-famille : Conseiller en prévention des risques professionnels

Lieu : CHIVA – GHT

CONTENU DU POSTE

• Descriptif, environnement, place dans l'organisation :

On peut définir l'ergonomie par trois caractéristiques : elle s'intéresse à l'homme « en situation » dans sa complexité. Elle s'intéresse à l'activité en situation de travail réel. Le but de l'ergonomie, au-delà de la production de connaissance, est l'amélioration des conditions de travail. Cette discipline implique un travail interdisciplinaire.

Il fera partie de l'équipe pluridisciplinaire du Service de Prévention et de Santé au Travail composée d'un Médecin du Travail, de 3 IDEST et de 3 assistantes administratives. Il interviendra au sein du Groupement Hospitalier de Territoire de l'Ariège.

• Missions spécifiques :

- L'ergonome, en partenariat avec l'équipe de santé au travail :
- Evalue dans le champ de l'ergonomie, les situations de travail et les risques professionnels, établit des diagnostics et propose des stratégies de prévention, contrôle leur mise en œuvre et en évalue les résultats en vue d'améliorer les conditions de travail ;
- Élabore et actualise des procédures, protocoles, consignes et autres supports de communication
- Participe aux réunions de la commission de maintien dans l'emploi, de la cellule de prévention des risques professionnels, et aux instances à leur demande ;
- Participe à l'actualisation du document unique d'évaluation des risques professionnels ;
- Répond à l'encadrement sur les thématiques qui relèvent de son domaine ;
- Rédige des spécifications fonctionnelles, des cahiers des charges ;
- Participe à la conception de projets architecturaux, d'organisation de services et conseille les décideurs ;
- Participe à la réalisation du bilan annuel et du programme annuel de prévention des risques professionnels et d'amélioration des conditions de travail (PAPRI Pact), à sa mise en œuvre, sa coordination et son suivi ;
- Participe au projet de service du SPST dans les domaines de compétences qui sont les siens ;
- Réaliser autant des études collectives sur des secteurs que des études dans le cadre de la prévention de la désinsertion professionnelle.

RELATIONS PROFESSIONNELLES LES PLUS FREQUENTES

Internes :

Service de santé au travail DRH, Directions du patrimoine, Direction de la qualité, Cadres des services, CSE, formations spécialisées.

Externes :

Autres établissements de santé, CARSAT, FIPHFP, services administratifs régionaux et départementaux (DIRECCTE, CARSAT, ARACT...), préventeurs...

RATTACHEMENT HIERARCHIQUE

Médecin du Travail
Directeur de l'établissement.

EXIGENCES DU POSTE

Ensemble des connaissances et compétences requises, diplômes exigés ou souhaités

- Savoirs :
 - master professionnel : ergonomie ;
- Savoirs faire :
 - Analyser et évaluer une situation, un système, une organisation
 - Animer et développer un réseau professionnel
 - Argumenter, influencer et convaincre un ou plusieurs interlocuteurs (interne et/ou externe), dans son domaine de compétence
 - Concevoir et mettre en œuvre des changements organisationnels
 - Concevoir et organiser des dispositifs et actions de formation, relatifs à son domaine de compétence
 - Concevoir, piloter et évaluer un projet / un processus relevant de son domaine de compétence
 - Conduire et animer des réunions
 - Construire / adapter des outils / méthodes de travail
 - Identifier, analyser, prioriser et synthétiser les informations relevant de son domaine d'activité
 - Traduire les orientations, plans d'actions et moyens de réalisation en activités quotidiennes.
 - Transférer un savoir-faire, une pratique professionnelle
- Connaissance du milieu hospitalier public souhaitable ;
- Intérêt marqué pour nos champs d'activités : sanitaire, social, médico-social
- Savoirs être : capacités pédagogiques et d'animation participative

CONDITIONS D'EXERCICE

Conditions particulières d'exercice : poste à 100%, forfait jour, lundi au vendredi, multi-sites

Prérequis indispensables ou nécessaires : formation diplômante, niveau master 2

Expérience conseillée ou exigée: connaissance souhaitée du secteur sanitaire et médico-sociale